



Stage de musique de chambre 2023 Bulletin d'inscription (1/2)

Le stage s'adresse aux musicien(ne)s qui souhaitent découvrir et s'initier à la musique de chambre, accessible aux formations constituées ou aux inscriptions individuelles* (*constitution de groupes adaptés en fonction de l'âge et du niveau). L'effectif de l'Académie d'été étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt. *Merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription par courrier, accompagné du(des) règlement(s).*

Nom Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville/Pays

Téléphone Fixe Mobile

Email

Date de naissance Féminin Masculin Neutre / Non spécifié

Instrument

Niveau Nombre d'années de pratique

Nom de l'école de musique

Nom du(de la) professeur

Noms des membres du groupe constitué (le cas échéant, en précisant le type de formation : duo, trio, quatuor, quintette, etc.)
.....
.....

Hébergement & Repas (en chambres partagées à l'Ensemble Scolaire Marie-Rivier, 21 avenue Notre-Dame, 07700 Bourg-Saint-Andéol)

Je réserve une place en pension complète (repas et hébergement) : **450€**

Ou Je réserve une place en demi-pension (repas midi et soir pendant la durée du stage) : **230€**

Ou Je réserve uniquement les repas du midi pendant la durée du stage : **130€**

Ou Je suis externe (majeurs exclusivement)

Allergies et/ou intolérances alimentaires

Frais pédagogiques (enseignement, gestion des inscriptions, activités de loisirs, accès illimité au festival Cordes en ballade)

Je m'inscris en groupe constitué : **15€ d'adhésion + 310€ de frais pédagogiques (total de 775€ en pension complète) par personne**

Je m'inscris en individuel : **15€ d'adhésion + 390€ de frais pédagogiques (total de 855€ en pension complète)**

Champ obligatoire réservé aux inscriptions d'enfants mineurs

Je soussigné(e)

confirme l'inscription de mon enfant

à l'Académie d'été organisée par le Quatuor Debussy / l'association Les Éclisses du 6 au 16 juillet 2023.

Fait à Le

Signature :



Stage de musique de chambre 2023 Bulletin d'inscription (2/2)

Champ obligatoire d'utilisation de droit à l'image à titre gracieux

J'autorise le Quatuor Debussy / l'association Les Éclisses à reproduire sur tout support et à diffuser, sans contrepartie financière, la(les) photographie(s), le(s) film(s) et/ou l'(les)enregistrement(s), me représentant, dans le contexte suivant :

Date et lieu : du 6 au 16 juillet 2023 en Ardèche

Événement : Académie d'été du Quatuor Debussy / Festival Cordes en ballade 2023

Les œuvres précitées seront utilisées par le Quatuor Debussy / l'association Les Éclisses afin de communiquer sur l'Académie d'été. L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de l'association Les Éclisses, sur support papier ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur le site du Festival Cordes en ballade (www.cordesenballade.com) et/ou du Quatuor Debussy (www.quatuordebussy.com). L'association Les Éclisses pourra faire tout usage des œuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire). La présente autorisation est consentie pour le monde entier et sans aucune limite de temps. Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.

À l'issue de l'Académie d'été, je souhaite recevoir par email les photos. Toute utilisation devra mentionner obligatoirement le crédit du photographe ainsi que la(les) mention(s) présente(s) en titre de chaque image.

Fait à Le

Signature :

Inscription à la newsletter de l'Académie d'été / Festival Cordes en ballade

J'autorise l'association Les Éclisses à m'informer par courrier électronique des informations relatives aux actualités de l'Académie d'été et du Festival Cordes en ballade, sans qu'aucune utilisation commerciale et/ou diffusion de mes informations personnelles ne puisse être faite à une tierce personne, entreprise et/ou structure autre que l'association Les Éclisses. **Les avantages : découvrir en avant-première toutes les informations relatives au Festival Cordes en ballade, bénéficier d'avantages sur certaines activités, suivre le bon déroulé de l'Académie d'été, etc.**

Pour valider mon bulletin d'inscription, j'envoie ce bulletin complété, accompagné des 2 chèques suivants :

- 1 chèque d'acompte de 200€
 - 1 chèque d'adhésion à l'association de 15€
- Chèques à libeller à l'ordre de l'association Les Éclisses.

À renvoyer par courrier :

Les Éclisses c/o Quatuor Debussy
BP 4357 - 69242 LYON cedex 04 - France

Fait à

Le

Signature :

Conditions générales d'inscription

En cas d'invalidation par l'organisateur ou interdiction liée à la situation sanitaire (Covid-19), les sommes avancées seront remboursées dans leur intégralité, à l'exclusion de tout dédommagement. L'organisateur se réserve la possibilité de ne pas valider l'inscription d'un instrumentiste, en fonction du nombre d'inscrits et des possibilités de création de groupes équilibrés (dans le cas d'une inscription en individuel).

Les chèques vacances ANCV et les bons CAFAL sont acceptés.

L'association Les Éclisses et le Quatuor Debussy se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos éventuelles questions (bureau ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h).

academie@cordesenballade.com | 04 72 07 84 53